

Brest à Pied et à Vélo - BaPaV

19 rue Bruat

29200 Brest

contact@bapav.org

09.81.62.70.20

06.59.75.70.84

 bapav.org

 facebook.com/LaBaPaV

 [twitter.com/
BrestPiedVelo](https://twitter.com/BrestPiedVelo)

Brest Métropole

**A l'attention de Monsieur le
Président**

24 rue Coat ar Gueven

CS73826

29238 Brest Cedex 2

Brest, le 8 juillet 2022

Objet : Travaux rue Auguste Kervern

Monsieur le Président, Monsieur le Maire,

Depuis quelques semaines des travaux sont en cours rue Auguste Kervern (élargissement des trottoirs, suppression d'îlots, construction de trottoirs traversants, pose de bandes podo-tactiles). Nous nous réjouissons de la prise en compte des piétons sur cette rue par les services de Brest Métropole, même si de trop nombreux automobilistes y utilisaient, et utilisent encore, les trottoirs comme parkings.

Ces travaux nous semblent avoir, au regard de la jurisprudence, une consistance et une nature permettant de les qualifier de "rénovation" au sens de l'article L228-2 du Code de l'Environnement.

Cette voie urbaine n'étant ni une autoroute ni une voie rapide, il vous appartient donc de mettre au point des itinéraires cyclables dans ce secteur. Nous souhaitons connaître la forme que prendront les aménagements de ces itinéraires, parmi la liste limitative prévue par la loi (pistes, bandes cyclables, voies vertes, zones de rencontre).

Nous vous rappelons que la jurisprudence établit que "les besoins et contraintes de la circulation" ne peuvent justifier l'absence de tels aménagements mais seulement le choix entre ceux ci.

Un des buts de notre association étant "de veiller au bon usage de l'argent public dans le domaine des transports et des déplacements", nous préférierions que ces aménagements soient mis au point avant de nécessiter des coûts supplémentaires.

Nous restons à votre disposition, si vous le désirez, pour étudier avec les services de la métropole la meilleure façon, pour les usagers de l'espace public et pour les finances de la métropole, de respecter la loi.

Avec mes remerciements je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée



Michel Roudot

Vice-président de BaPaV

